



ÉLIMINATOIRES DÉPARTEMENTALES DU CD74

CAHIER DES CHARGES

La société organisatrice s'engage à :

1) Disposer des jeux nécessaires tracés aux dimensions

Pétanque : 3m x 12m.

Provençal : 3m x 24m.

Pour les terrains en face à face, une double ligne de perte sera faite pour les boules mortes

2) Prévoir un carré d'honneur de 8 jeux entouré de barrières pour faire disputer les parties finales. Ces jeux devront obligatoirement être éclairés correctement et se trouver en face de la table de marque (ou bureau).

Ils auront les dimensions suivantes :

Pétanque : 4m x 15m.

Provençal : 4m x 24m

3) Installer les buvettes nécessaires (boissons, sandwiches, ...) en dehors et éloignés du carré d'honneur et de la table de marque.

4) Mettre à disposition des délégués du C.D.

1/ Un bureau couvert, et très accessible avec table et chaises, prévoir l'alimentation électrique suffisante pour l'informatique ainsi que l'éclairage.

2/ Une ou deux personnes (une du club et une du secteur) pour aider à la table de marque

3/ Des panneaux d'affichage pour les tirages des poules et liste des équipes

4/ Un plan des jeux pour la table de marque + 1 pour affichage

5) Installer une sonorisation **efficace** qui couvre tous les jeux et la buvette, avec 2 micros (si possible 1 HF) au bureau des délégués et fournir un responsable sono pendant toute la durée de la compétition.

6) S'assurer pour autant que possible la présence des autorités locales pour les points forts de la journée (réception officielle, parties finales, remise des prix ...), ainsi que de la presse.

7) Prendre à sa charge les repas du samedi pour les délégués du C.D. et les arbitres, ainsi qu'un repas le dimanche midi (et éventuellement un encas le samedi soir si le championnat devait se terminer tard dans la soirée).

8) Prendre à sa charge 50% des frais d'arbitrage liés au championnat et 50% du prix des coupes (sauf jeunes/a charge CD pour les coupes) + un forfait de 200€ pour frais de délégations

9) Prévoir un parking adéquat ainsi qu'un accès pour les secours (ambulance ou pompiers). Prévoir des places pour les représentants du CD74

10) Prévoir un fléchage suffisant pour un accès facile au championnat.

11) Disposer de WC en nombre suffisant. Dont 1 pour les féminines, proches des terrains afin qu'un minimum d'hygiène soit respecté.

12) Respecter la législation en vigueur pour la buvette (**alcool fort INTERDIT dès le début du dépôt des licences**) Tous manquement à cette règle, entraineras l'arrêt de la compétition et des sanctions pour le club organisateur.

Pour le C.D.

Date :

Pour la société organisatrice